

# COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL du 19 novembre 2018

**Date convocation :** 12/11/2018

**Excusés - Absents :** Lydie DESSOLIERS, Stéphane JEAMBRUN.

**Secrétaire de séance :** Benoît RAVAILHE

**1 Recensement de la population 2019** Madame le Maire expose que le recensement de la population ayant lieu tous les 5 ans, la population de la commune de Tanus sera à nouveau recensée en 2019, du 17 janvier au 16 février. A cet effet il y a lieu de désigner un coordonnateur communal et un agent recenseur.

Il est décidé à l'unanimité que Chantal VIDAL, secrétaire de mairie, assurera les fonctions de coordonnateur, Marie-Line BONNAFOUS assurera les fonctions d'agent recenseur. Les arrêtés correspondants seront mis en œuvre à cet effet.

**2 Renouvellement contrat gérance Agence Postale Communale :** Madame le Maire expose que le contrat à durée déterminée de Marie-Line BONNAFOUS, chargée de la gérance de l'APC, se termine au 31/12/2018.

Accord à l'unanimité pour conclure un nouveau CDD, selon la réglementation en vigueur, de 3 ans, soit du 01/01/2019 au 31/12/2021, pour une durée hebdomadaire de 15h.

**3 Terrains Puech Redon :** Le bornage des 2 terrains de Puech Redon (hors lotissement) qui vont être mis à la vente a été réalisé, nous attendons le retour papier. Il est décidé à l'unanimité de fixer le prix de vente de chaque terrain à 20 000 € (pas de TVA).

## 4 Questions diverses

**\*Commission de contrôle des listes électorales :** dans le cadre de la mise en place du Registre Electoral Unique (REU) désormais la commission administrative de révision des listes électorales sera remplacée au 01/01/2019 par une commission de contrôle qui se réunira en cas de contentieux seulement. Elle est composée d'un délégué de la préfecture, d'un délégué du TGI et du 1<sup>er</sup> conseiller municipal dans l'ordre du tableau après le maire et les adjoints.

Elle est donc composée de Yves BOUSQUET, conseiller municipal, d'André CUQ, délégué préfecture et de Michel BOSC, délégué du TGI

**\*Budget assainissement :** compte tenu du transfert de la compétence « eau assainissement » au 01/01/2019 à la 3CS, il y a lieu de modifier le statut du budget assainissement de la commune qui est actuellement un budget annexe. Accord à l'unanimité pour transformer le budget annexe actuel en budget ayant l'autonomie financière au 01/01/2019.

**\*Indemnité receveur :** Mme MIELO Maryline est la nouvelle trésorière de Carmaux, depuis le 01/03/2018 en remplacement de M. DESCLAUX. Il y a donc lieu de renouveler l'accord du CM pour le versement de son indemnité annuelle. Accord à l'unanimité.

**\*PLU (plan local d'urbanisme) :** dans le cadre de la mise en conformité de la carte communale mise ne place d'une commande groupée pour réaliser un PLU. Le bureau d'étude chargé de cette opération est en cours de sélection.

\***Vestiaires foot** : accord pour prendre en charge l'achat et la mise en place de 2 VMC dans les douches des vestiaires, ainsi que l'achat de peinture, enduit pour reboucher les trous. (il faut compte environ 1 000 €). Les travaux de peinture seront réalisés par les bénévoles du foot.

\***Eglise de Fournials** : état des lieux des devis en cours pour faire un dossier complet de travaux de rénovation pour solliciter les aides financières auxquelles la commune pourrait prétendre. Michel KOSTIW et Françoise EMERIAUD s'en occupent.

\***Travaux accessibilité Agence Postale** : les travaux débuteront le 23/11, l'APC sera fermée le vendredi et le samedi. L'entrée de l'APC se fera désormais par l'entrée de la Mairie. Des travaux de sécurité pourront être mis en œuvre avec La Poste qui prend en charge 100 % de ces travaux.

\***Cloche église de Tanus** : Gilles a réparé 1 cloche, qui sonne donc les heures et les messes. Nous avons un devis de 5 000 € pour réparer une cloche, sachant qu'il y en a 3; un devis d'entretien annuel de 260 € /an .

\* **Ségala Ovale** : tournoi de rugby à 5 le 24 novembre à Mirandol.

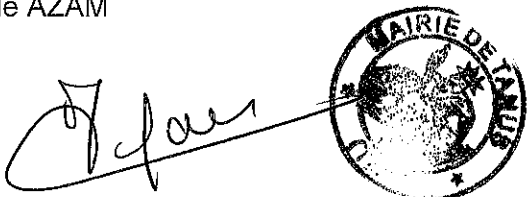
\***Téléthon 2018** : les motards du CCMT ( Coup de cœur des motards du Tarn) seront à Tanus le 08 décembre pour récolter les fonds déposés chez les commerçants.

\***Cérémonie des Vœux** prévue pour le dimanche 13 janvier 2019

La séance est levée à 22h50

Madame le Maire de Tanus,

Rolande AZAM

The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Rolande Azam'. To the right of the signature is a circular official seal. The seal has a double border. The outer border contains the text 'MAIRIE DE TANUS' at the top and '1911' at the bottom, separated by two small stars. The inner circle features a central emblem, possibly a coat of arms or a local symbol, surrounded by a decorative border.